



N° 2206-2014/ARR/DJA/SRA

Date du : 08/12/2014

**Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : Modification de l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chef de service adjoints de la province Sud

PJ : un projet d'arrêté

L'arrêté du 16 mai 2014 mentionné en objet, doit être modifié afin de prendre en compte l'évolution organisationnelle de la direction de l'économie, de la formation et de l'emploi. En effet, le service de la formation, de l'accompagnement et de l'insertion a été scindé en deux services : le service de la formation, de l'accompagnement et de l'information, toujours placé sous l'autorité de madame Chantal BRUNETEAU et un service de la médiation, de l'insertion et de la prévention.

Madame Nathalie LEMAGNE est nommée chef du service de la médiation, de l'insertion et de la prévention, par intérim.

Le champ de la délégation de signature accordée à madame Nathalie LEMAGNE, lui permet de signer tout document relatif à l'instruction des dossiers qui sont confiés à son service et en cas d'absence et d'empêchement du directeur et du directeur adjoint.

La délégation de signature confiée à madame Chantal BRUNETEAU est actualisée pour ce qui concerne le service de la formation, de l'accompagnement et de l'information.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.